


 LABORATOIRE DEPARTEMENTAL  
 VETERINAIRE ET D' HYDROLOGIE

COMMUNE BOUGNON

70170

BOUGNON

**Analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire organisé par l'Agence  
 Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté**

*Unité de gestion	29	AD. COM. BOUGNON
*Installation	070000523	BOUGNON
*Point surveillance	531	BOUGNON
Commune prélèvement	BOUGNON	
Destinataires	ARS DT 70 - COMMUNE	
Préleveur	LDVH	*Date Prél 29/06/2021 *Heure Prél 08:30
Date début analyse	29/06/2021	Date Récept 29/06/2021 Heure Récep 13:35

RAPPORT D'ESSAI HY2127-2368

Analyse de Type D1

Numéro d'échantillon: 27-35

\*Lieu exact prélèvement 8 Rue de la Paix, Monsieur VONFELTEN Karl

\*Eau TRAITEE

**MESURES SUR SITE réalisées par le préleveur**

	Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
					Code de santé publique	
					Limites	Références
#	Prélèvement	FD T 90-520	MBA			
	Bioxyde de chlore	DPD	0,04	mg/L		
#	Température	Détermination T°C v3	19,7	°C	/	25

**Examen Bactériologique (Vesoul)**

	Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
					Code de santé publique	
					Limites	Références
#	Microorganismes à 22°C (68h)	NF EN ISO 6222	2	/mL	/	/
#	Microorganismes à 36°C (44h)	NF EN ISO 6222	20	/mL	/	/
#	Coliformes	NF EN ISO 9308-1 (2000)	<1	/100 mL	/	0
#	E.coli	NF EN ISO 9308-1 (2000)	<1	/100 mL	0	/
#	Entérocoques intestinaux	NF EN ISO 7899-2	<1	/100 mL	0	/

**Examen Chimique D1 (Vesoul)**

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
Aspect	Qualitative	normal			
Couleur	Qualitative	aucune			
Odeur	Qualitative	nulle			
# pH	NF EN ISO 10523	8,3	pH		[6.5 ; 9.0]
# T°C prise pH et conductivité	Détermination T°C v3	16,9	°C		
# Conductivité corrigée à 25 °C	NF EN 27888	307	µS/cm		[200 ; 1100]
# Turbidité	NF EN ISO 7027-1	<0,50	NFU		2.0
# Ammonium (NH4)	NF T 90-015-2	<0.05	mg/L		0.10

**CONCLUSION GENERALE**

L'eau prélevée respecte les exigences de qualité réglementaires pour une eau destinée à l'alimentation humaine pour les paramètres analysés - EAU CONFORME.

Dossier validé le 05/07/2021

La Responsable chimie des eaux

Imprimé le : 05/07/2021

*POUZET*  
Christelle POUZET

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Ce rapport ne concerne que le(s) échantillon(s) référencé(s) ci-dessus. L'accréditation COFRAC atteste uniquement la compétence des laboratoires pour les essais ou analyses couvertes par l'accréditation identifiés par le symbole (#). Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation. Elles sont émises selon les critères définis dans les arrêtés du 11 janvier 2007 (LQ et RQ des eaux brutes et eaux destinées à la consommation humaine) Annexe I et du 4 août 2017. Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats (données disponibles sur demande). Les commentaires ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC. Les données fournies par le client/préleveur sont identifiées par le symbole \*. Les résultats s'appliquent aux échantillons tels qu'ils ont été reçus. Dans le cadre d'une amélioration continue, les résultats sont susceptibles d'être consultés par des évaluateurs du COFRAC. Les résultats provenant d'un prestataire externe rendus sous accréditation et inscrits dans le présent rapport sont couverts par l'accréditation de ce dernier.